



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 Août 2020

Membres du Conseil d'Administration

Présents	Patrick Labouyrie	Président
	Laurent Bareille	Vice-Président
	Kevin Claverie	
	Kevin Dupuch	Secrétaire Général
	Guillaume Lenoir	
	Hubert Roux	
	Jean Michel Rousseau	
	Jean Scherer	Trésorier

Absent excusé Pierre Socasau

1. Activité et situation financière du club

a. Au 15 Août 2020

L'activité depuis le début de l'année a connu une baisse bien évidemment en raison du confinement liée à la crise sanitaire de la COVID 19. Néanmoins, depuis le début d'année ainsi que depuis la reprise le 13 Mai dernier, l'activité est soutenue.

Au global au 15 Août, l'activité s'élève à 1628 heures de vol contre 1979 en 2019 soit une baisse de 18% (-351hdv) essentiellement liée au confinement. Le delta était de 472hdv au 13 Mai, date de reprise de l'activité.

L'instruction au 15 Août 2020 est de 751hdv contre 860 en 2019. Les vols de reprise (avec FI à bord) suite au confinement représentent 107hdv.

Au niveau financier, l'impact de la COVID 19 est très modéré du fait que la période d'inactivité et le statut associatif de notre association, n'ont généré que très peu de recettes/dépenses.

A fin juillet, les recettes sont de 254k€ contre 298k€ en 2019. Pour les dépenses, elles atteignent 216k€ contre 254k€ en 2019.

Il est à noter que la masse salariale sera en baisse cette année avec la prise en charge par l'Etat, dans le cadre du dispositif d'activité partielle, du poste secrétariat durant 6 semaines.

b. Assemblée Générale de l'Aéroclub 2021.

Le Conseil d'Administration décide d'adresser la demande de réservation de la salle du Broustic à la Mairie d'Andernos dès à présent. La date de notre Assemblée Générale 2021 se déroulerait soit le 14 Mars, soit le 21 Mars 2021.

2. Sécurité des vols.

Hubert Roux, Correspondant Sécurité Prévention, fait un état des REX reçus et notamment suite au déconfinement. Il est constaté énormément d'écarts (signaux faibles). Ces signaux sont de nature à remettre en cause la qualité de notre exploitation et à engendrer des incidents/accidents. Il convient donc à chacun de faire attention à ses comportements et de

respecter scrupuleusement, entre autres, les check-list et procédures de notre aéroclub ainsi que les consignes sanitaires en vigueur.

Le CPS ainsi que le Président et le Responsable Pédagogique ont eu plusieurs réunions avec des adhérents pour leur rappeler les consignes en vigueur.

Un courrier papier sera envoyé aux adhérents pour leur rappeler

3. Instruction / DTO Aéroclub d'Andernos / Vols de découverte

a. Activité Instruction

L'activité instruction est en baisse (751hdv contre 860hdv en 2019) toujours à cause du confinement. On perçoit une baisse également du nombre de nouveaux inscrits ab-initio. Cependant, le nombre d'élèves était relativement élevé ces derniers mois, ce qui permet à chaque instructeur d'avoir une activité soutenue également.

b. Demande de Liste 1

Deux adhérents ont manifesté leur intention de devenir instructeur pour notre aéroclub. Il s'agit de Maxime Camou-Junca et d'Etienne Herber. Ils seront reçus prochainement par le Président et le Responsable pédagogique. A l'issue, notre club pourrait demander au comité régional aéronautique de Nouvelle-Aquitaine, deux listes 1.

c. Pilotes vols de découverte

Il est rappelé que les pilotes autorisés à effectuer des vols de découverte sont validés par le Président et lui-seul. Il convient de rappeler que cette activité est très encadrée et que le Conseil d'Administration souhaite réserver aux pilotes impliqués au sein de notre aéroclub.

La demande de Monsieur Lilian Audoin n'est pas prise en compte à ce stade, d'autant que la période estivale est passée.

4. Atelier Aéronautique / Flotte de l'Aéroclub

a. Préambule

Le Président informe le Conseil d'administration que Pierre Socasau lui a fait part, par mail, de quitter ses fonctions (pas de date connue) de Responsable mécanicien de notre Atelier aéronautique, ainsi que de membre du Conseil d'Administration (à effet immédiat). Le Conseil prend acte de ces décisions. Une rupture conventionnelle pourrait être étudiée avec l'intéressé.

Le Conseil d'Administration va étudier la meilleure façon de poursuivre la maintenance de nos aéronefs

Concernant le Conseil d'Administration, Monsieur Etienne Herber reprendra le mandat de Monsieur Pierre Socasau jusqu'en Mars 2021 (date de fin de mandat). Le Conseil d'Administration remercie Pierre Socasau pour son implication dans la vie de notre association depuis de nombreuses années désormais.

b. Travaux extérieurs et Travaux sur nos appareils

Dans le cadre des conventions passées avec des associations voisines, le Secrétaire Général et le Vice-président rappellent qu'il convient d'assurer une très grande traçabilité des travaux effectués par notre Atelier sur les aéronefs extérieurs. La méthode actuelle se serait améliorée grâce au Président qui a un détail des heures effectuées.

Nous avons pu réaliser beaucoup de petits travaux extérieurs pour l'Aéro Club du Bassin d'Arcachon, l'AC du Médoc, l'AC Sépavia et l'AC de Montalivet notamment.

Les prochains gros travaux pour notre association seront le changement moteur du TECNAM F-HAGD ainsi que la dépose des ailes pour vérification corrosion qui est une tâche prévue au programme d'entretien. Les intérieurs du GD seront refaits également. La casquette et les intérieurs du Cessna F-BXNS seront également refaits.

Il n'y a, hormis ci-dessus, pas de gros travaux prévues à court terme mis à part une 2000 heures sur le YK dans 200 heures.

Le CTSL a subi un accident grave récemment. Le devis de réparation s'élève à 15k€. Une consultation des pilotes ULM est prévue pour décider du devenir à donner à cet appareil.

5. Aérodrome

a. Travaux Piste

La DSAC procédera cet hiver à un relevé d'obstacles qui permettra de mettre à jour la carte VAC (arbres désormais coupés). Ensuite la Mairie procédera à la réparation de la piste à la réfection des Vé ainsi que des marques latérales de piste. Nous demanderons à maintenir la position des Vé à l'endroit actuel. Une fermeture de la piste d'une semaine est envisagée.

b. Hangar RSA

L'aéroclub possède deux droits d'usage dans le Hangar RSA. Le YAK52 devrait quitter le hangar de l'aéroclub d'ici la fin de l'année. A cet effet, le club pourrait réorganiser ses hangars et n'aurait plus besoin de droits d'usage dans le hangar RSA. Une étude sur le maintien des deux droits d'usage sera engagée le moment venu.

c. Aérobiodiversité

L'association Aérobiodiversité est venue étudier la plateforme d'Andernos début Juin. Des analyses de la faune et flore présentes sur l'aérodrome ont été réalisées.

Si vous souhaitez venir rencontrer cette association, ils seront à Andernos début septembre...

6. Journée des métiers de l'Aéronautique

La 4^{ème} édition de la Journée des métiers de l'Aéronautique se déroulera début avril 2021. Nous aurons besoin de bénévoles. Merci d'ores-et-déjà de réserver cette période.

7. Questions et Informations diverses

Il est rappelé que l'axe de voltige d'Andernos (Axe N°6604) a un plancher à 3000ft et un plafond à 6000ft. Il ne doit pas interférer avec tour de piste.

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion du Conseil d'Administration Au plus tard le 12 Octobre 2020</p>
--